12 novembre 1576.

## VI.

## Le prince d'Orange à Mondoucet.

## Middelbourg. 12 novembre 1576.

L'instruction de M. de Fontpertuys, envoyé par le duc vers les états 1), diffère de ce qu'on lui en avait dit. Cependant d'accord avec les députés des états généraux et le gentilhomme envoyé par le comte de Lalaing, il lui a donné une réponse qui n'est pas entièrement conforme à l'avis de Mondoucet, étant assuré par ceux-là, que les choses ne sont pas encore assez avancées. Dans l'intérêt même du duc, il faut "chémyner lentement et par ce moien gaigner le coeur de ceulx du pays," mais si Mondoucet peut avancer plus vite, il le secondera volontiers.

Publié: Groen van Prinsterer, Archives, t. V, p. 518.

mise au net et signée (de Jonge, p. 105 et 108). Apparemment elle contenait un refus de l'offre du duc, mais en termes tels que celui-ci n'en pouvait prendre offense. On avait trop besoin de son appui et trop de crainte qu'il ne se déclarât contre eux et qu'alors Guise et les catholiques ne se portassent au secours des espagnols; mais, comme Groen van Prinsterer l'a déjà remarqué, on voulait toujours rester loyal, et l'on n'était pas non plus disposé à accepter un protectorat étranger. Puis les français n'étaient nullement populaires aux Pays-Bas, et on n'avait pas grande confiance dans le frère du roi Henri III.

1) On ne connaît pas le contenu de cette instruction ni celui de la lettre qu'il apporta aux états généraux de la part du duc. Cependant il est évident que celui-ci commençait à s'impatienter de ne recevoir aucune réponse à ses offres et ainsi il commit l'imprudence de vouloir forcer les états à une décision, en rappelant les instances faites auparavant près de lui par quelques-uns de leur membres pour le déterminer à s'offrir comme protecteur.